NEZ DE MARCHE ANTIDÉRAPANT HAUTE VISIBILITÉ 55 X 55 MM EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
Référence : 03534





RESUME

Le nez de marche haute visibilité antidérapant est idéal pour sécuriser vos escaliers intérieurs ou extérieurs.

Il est fabriqué en Polyester Renforcé en fibre de Verre (PRV). Cette résine granuleuse lui confère des propriétés antidérapantes exceptionnelles et une résistance accrue.

À coller à l'aide d'une colle adaptée et/ou à visser (vis non fournies) sur la marche à recouvrir.

Ce nez de marche haute visibilité est disponible en noir, jaune et noir/jaune.

Les points forts :

- Facile à installer et à entretenir
- Antidérapant R13 - faible risque de chute
- Ignifuge Bfl-s1
- Adapté pour une pose dans tout type d'environnement



DECLINAISONS

Couleur	Longueur
Jaune / Noir	3 mètres
Jaune	3 mètres
Noir	3 mètres
Jaune	1,5 mètre

Noir	1 mètre
Jaune	2 mètres
Jaune	1 mètre
Noir	0,75 mètre
Jaune / Noir	2 mètres
Noir	1,5 mètre
Noir	2 mètres
Jaune / Noir	1,5 mètre
Jaune / Noir	1 mètre
Jaune / Noir	0,75 mètre

DESCRIPTION

Pourquoi installer le nez de marche haute visibilité ?

Il permet de réduire les chutes dans les escaliers grâce à sa surface granuleuse antidérapante, notamment dans des environnements humides et enneigés. De plus, il aide à la montée des escaliers. En effet, il soutient le pied, surtout s'il est installé dans des zones fréquentées par des enfants ou des personnes âgées.

Fabriqué en PRV, ce nez de marche est de très bonne qualité et ultra-résistant. Il se pose aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Il résiste aux températures extrêmes, positives comme négatives et aux conditions climatiques extrêmes.

Il respecte les caractéristiques des normes en vigueur et existe en plusieurs tailles, couleurs vives. En effet, pour que les escaliers des établissements recevant du public (ERP) soient conformes aux normes, il faut notamment, d'après l'article 7-1 de l'arrêté du 20 avril, veiller à ce que les nez de marche soient :

- Visuellement contrastés par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal,
- Impérativement non glissants,
- Ils ne doivent pas présenter de débord excédant 10 mm

par rapport à la contremarche.

Retrouvez également nos dalles podotactiles normées et fabriquées en France pour sécuriser davantage vos escaliers ainsi que nos clous podotactiles escalier. Si vous souhaitez une solution antidérapante pour surface en bois, consultez notre bande antidérapante sol en bois.

Caractéristiques Nez de marche antidérapant haute visibilité

- Matière : en Polyester Renforcé de fibres de Verre (PRV) recouvert d'une surface en carbure de silicium qui lui permet d'être ultra-résistant et antidérapant.
- Propriétés :
  - Résistance au feu Bfl-s1 (2018) testé selon la norme DIN 13501
  - Antidérapant R13 testé selon la norme DIN 51130 et représentant un faible risque de chute selon la norme anti chute BS 7976-2
- Dimensions du profilé antidérapant :
  - Largeur du profilé : 55 mm
  - Hauteur du profilé : 55 mm (contremarche)
  - Épaisseur du profilé : 5 mm
- 5 Longueurs :
  - 0,75 mètre
  - 1 mètre

    - 1,5 mètre
    - 2 mètres
    - 3 mètres
- 3 couleurs vives :
    - Jaune (uniquement disponible en longueur de 1 à 3 mètres)
    - Noir
    - Jaune / Noir
- Conditionnement : vendu à l'unité
- Conditions d'utilisation :
    - Températures :
        - Température minimum : -50°C
        - Température maximum : +90°C
    - Environnement : Intérieur et extérieur
- Fixation : à coller ou à visser sur le nez de marche de la marche à recouvrir
- Caractéristiques environnementales : Livraison groupée possible (empreinte carbone réduite)

Comment le fixer ?

Veillez à bien porter un équipement de protection tout au long de l'installation.

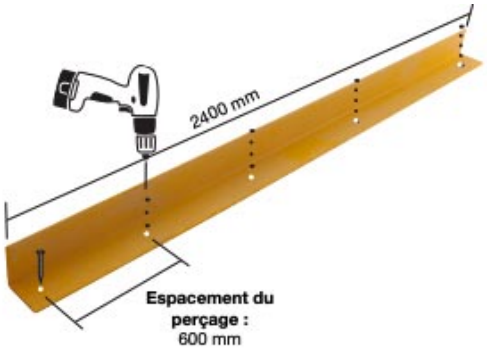
Assurez-vous que la surface à recouvrir est propre, sèche et exempte de produits gras. Si certaines zones sont endommagées, réparez-les pour obtenir une surface plane et régulière. Pensez toujours à poser d’abord les éléments sans les coller pour vous assurer qu’ils sont bien ajustés.

Nous vous conseillons d’utiliser une double fixation pour la pose de ce produit : une colle de fixation (non incluse) et/ou par vis (visserie non incluse). La fixation par colle suffira, mais vous pouvez tout de même les visser pour vous assurer qu'elles ne bougeront pas dans le temps.

Voici les étapes à suivre pour une application réussie :

- Appliquez la colle sous votre profilé et déposez-le sur la marche en question.
- Pour obtenir une meilleure fixation, en plus de la colle, vissez le nez de marche. Si vous voulez assurer l’étanchéité, mettez un peu de mastic, dans le trou pour sceller le pourtour des vis.
- Ce nez de marche n'est pas pré-percé, si les trous doivent être percés, nous vous conseillons d’utiliser un foret à maçonnerie ARS 4 mm en perçant par le dessous.





Comment entretenir la surface antidérapante de ce nez de marche ?

Pour que la surface granuleuse conserve son efficacité et ses propriétés antidérapantes, il est très important que sa surface reste propre. L'entretien des nez de marche est généralement très facile. Il suffit d’utiliser une brosse à main rigide et de l’eau chaude savonneuse puis de frotter. Vous pouvez également utiliser des détergents doux sur le produit, en le testant sur une partie du produit en amont.

Enfin, le nettoyage à haute pression est possible, en faisant attention à ne pas endommager les enduits d’étanchéité et les adhésifs.